

# PLAN ①

CUQ AWAPS PLO

CENTRE UNIVERSITAIRE  
DES QUAIS, LYON (CUQ)

41.53001 - 68.85107



UNIVERSITÉ DE LYON (CHAMPAGNE)  
R.P. 207 - 42023 LYON CEDEX 03  
20 rue de la République  
69622 St-Étienne  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

ARCHITECTURE  
Aurélien Vignery - Associative Orphè  
10 rue de la République - 69622 St-Étienne  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. avignery@univ-lyon1.fr

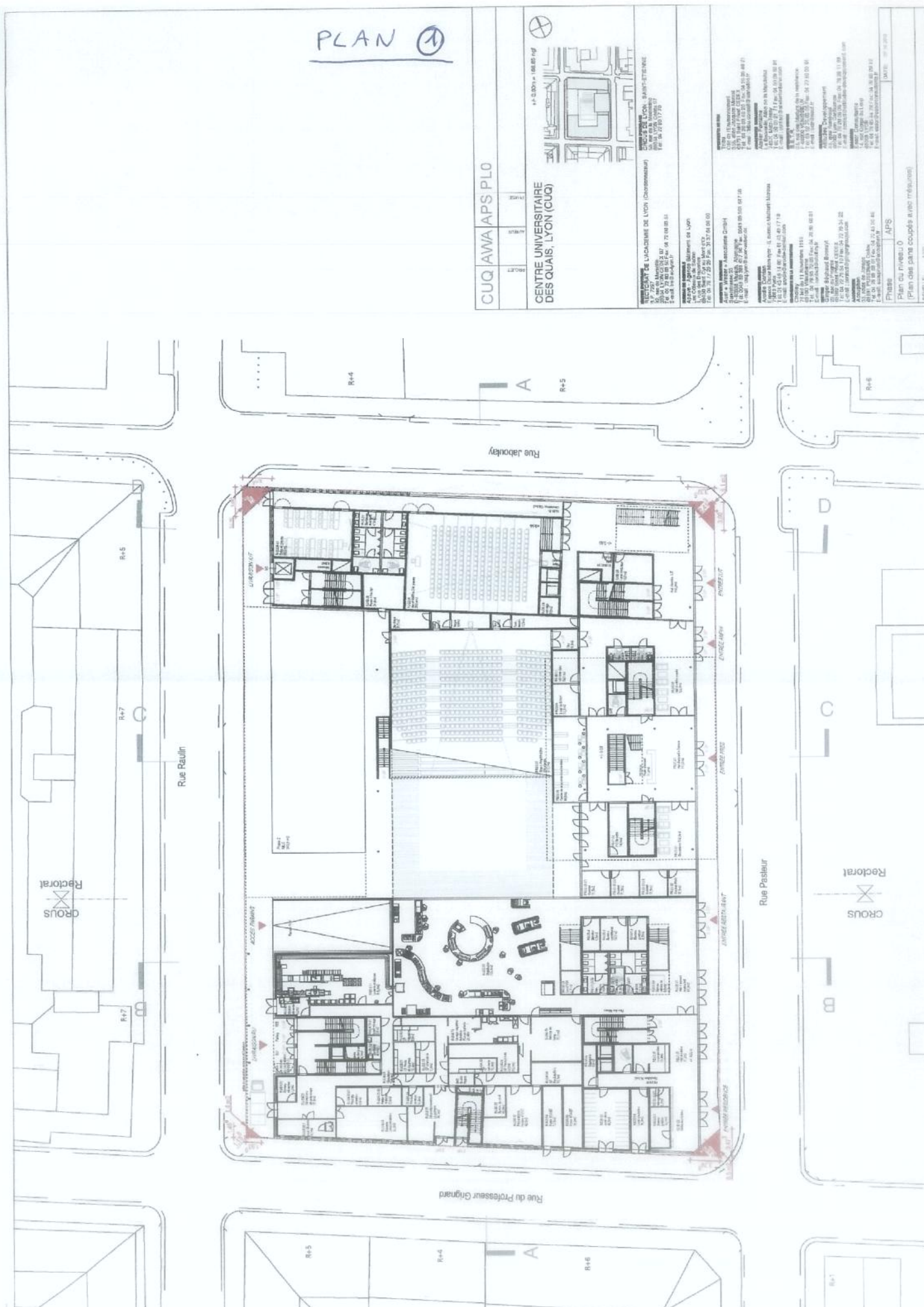
PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr

PROJET DE MAÎTRISE D'AMÉNAGEMENT DE LYON  
Vice-Chairman: Dr. Jean-Louis  
SAUSSURE, Maître de l'Université de Lyon  
T. 04 78 33 17 72 Fax. 04 78 33 17 73  
E. uly@univ-lyon1.fr



Phase : APS  
Plan du niveau 0  
(Plan des plans coupés à jaco métrique)

ÉCHELLE : 1/500

DATE : 07/10/2008

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

PLAN ②

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : LYON 7ème

Numéro d'ordre du document d'arpentage : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'ordre du registre de constatation des droits : \_\_\_\_\_  
 Cachet du service d'origine : \_\_\_\_\_

**CERTIFICATION**  
 (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :  
 A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
 B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;  
 C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 12/08/2011 par M. Françoise BROCAS géomètre à VAULX-EN-VELIN.  
 Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463  
 A VAULX-EN-VELIN, le 12/08/2011

Section : AS  
 Qualité du plan : P3  
 Echelle d'origine : 1/500  
 Echelle d'édition : 1/500  
 Date de l'édition : 12/08/2011  
 Support numérique :

Document d'arpentage dressé par M. Cabinet BROCAS  
 à : VAULX EN VELIN  
 Date : 12/08/2011  
 Signature :

(1) Réviser les mentions initiales. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan révisé par vote de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, ingénieur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
 (3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité appropriée).

